



**Compte-rendu
de l'Assemblée générale
du 3 décembre 2016**

HALLE AUX FARINES, Amphi 6 C
Université Paris Diderot – Paris 7
Esplanade Pierre Vidal-Naquet
75013 Paris

Paris, le 9 décembre 2016

Liste des membres présents ou représentés par une procuration

Sabine Armani, Alexandre Avram, Claire Balandier, Claire Barat, Serge Bardet, Nathalie Barrandon, Alexandra Bartzoka, Agnès Bérenger (P), Gwladys Bernard, Françoise des Boscs, Bernadette Cabouret, Jean-Yves Carrez-Maratray, Thibaut Castelli, Jacqueline Christien, Michèle Coltelloni-Trannoy, Ariane Coppolani-Guieu (P), Pierre Cosme, Michela Costanzi, Jean-Christophe Couvenhes (P), Sylvie Crogiez, Anne Daguët-Gagey, Aurélie Damet, Madalina Dana, Pierre Ellinger, Mathieu Engerbeaud, Paul Ernst, Arianna Esposito, Claire Fauchon (P), Anne Gangloff, Michael Girardin, Antonio Gonzales, Catherine Grandjean, Laetitia Graslin, Jean-Pierre Guilhembet, Florence Gherchanoc, Pierre-Olivier Hochard, Valérie Huet, François Kirbihler, Perrine Kossmann, Nicolas Kyriakidis, Sophie Lalanne, Gabrièle Larginat, Patrick Le Roux, Sabine Lefebvre, Bernard Legras, Charlotte Lerouge-Cohen, Brigitte Lion, Nicolas Mathieu, Cécile Michel (P), Georges Miroux, Michel Molin, Dominic Moreau (P), Edith Parmentier, Sylvie Pittia (P), Jean-Louis Podvin, Airton Pollini, Philippe Régerat, Sarah Rey, Nicolas Richer, Marie Roux, Clément Sarrazanas, Maria Teresa Schettino, Violaine Sebillotte, Laurianne Sève, Michel Sève (P), Nicolas Tran, Annie Vigourt, Jean-Louis Voisin (P).

Liste des membres excusés

Damien Aubriet, Nicole Belayche, Jean-Marie Bertrand, Caroline Blonce, Jeannine Boëldieu, Véronique et Andrzej Chankowski, Clément Chillet, Marie-Hélène Delavaud-Roux, Elisabeth Deniaux, Hervé Duchêne, Christophe Feyel, Noëlle Géroudet, Adeline Grand-Clément, Andréas Gutsfeld, Christine Hoët-Van Cauwenberghe, Hervé Inglebert, Anne Jacquemin, Marie-Odile Laforge, Véronique Mehl, Laurence Mercuri, Pascal Payen, Franck Préteux, Anne Queyrel, Anne-Caroline Rendu Loisel, Hélène Roelens-Flouneau, Françoise Ruzé, Evelyne Samama, Françoise Thélamon, Kevin Tréhuedic, Catherine Wolff.

La séance est ouverte à 9h45.

Catherine Grandjean, présidente de la SoPhAU, ouvre l'Assemblée générale en remerciant les collègues de leur présence ainsi que Pierre Ellinger et Jean-Pierre Guilhembet pour leur accueil dans les locaux de Paris 7, où la SoPhAU se réunit pour la première fois. Elle rend hommage aux défunts de notre communauté universitaire, en particulier Pierre Sineux, Christian Augé et Charalampos Orfanos. Enfin, elle souhaite la bienvenue à Ulrike ROTH, *Senior Lecturer* en histoire ancienne à l'Université d'Édimbourg, qui décernera le prix SoPhAU 2016, en la remerciant au nom de toute la SoPhAU pour le travail accompli en vue de la sélection du lauréat.

1. Rapport d'activité

Catherine Grandjean explique que, en janvier dernier, Yves Poncelet, Inspecteur général président du jury de l'agrégation externe d'histoire, lui a fait part de sa volonté de l'associer au choix de la prochaine question d'histoire ancienne à l'agrégation (à partir de la session 2018), en indiquant que cette question serait probablement adoptée au CAPES à partir de 2018. Lors de ce premier entretien, Yves Poncelet avait affirmé sa volonté de briser l'alternance entre histoire grecque et histoire romaine au profit d'une question englobant plusieurs civilisations, par exemple sur **Le sport**. Il justifiait cela par la nécessité de (je cite) « faire sauter les verrous au sein du concours et d'aligner l'histoire ancienne sur les autres périodes ». La motion votée à l'unanimité par la SoPhAU lors de l'AG de juin dernier en faveur d'une question d'histoire grecque a constitué une première réponse de notre part. Deux réunions se sont tenues depuis, le 29 juin et le 2 décembre, lors desquelles la SoPhAU était représentée par Jean-Christophe Couvenhes, Maria

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

Teresa Schettino et Catherine Grandjean, tandis que Yves Poncelet et Christophe Badel représentaient le directoire du concours. Lors de ces deux réunions, Christophe Badel nous a indiqué son intention de proposer une question sur **Famille et parenté en Grèce et à Rome**, dans une optique comparatiste. Nous lui avons répondu que cette question, ou plutôt une question comme *Famille et société* ou *La Famille*, ferait une belle question d'histoire grecque. Nous avons souligné les difficultés méthodologiques et pédagogiques d'une approche comparatiste, surtout sur une question de ce type. Le Bureau de la SoPHAU nous avait mandatés en septembre pour la seconde rencontre, afin d'essayer de limiter les dégâts pour l'histoire grecque. Lors de la seconde réunion, longtemps différée par nos interlocuteurs, nous avons réaffirmé à Yves Poncelet et à Christophe Badel la volonté de la SoPHAU de voir adopter une question d'histoire grecque. Nous avons évoqué la lassitude des collègues d'histoire romaine, qui ont préparé les étudiants aux concours pendant trois ans deux fois de suite ces dernières années, et le désir qu'à la SoPHAU de voir proposer une question d'histoire grecque. Yves Poncelet a déclaré que nos rencontres ne constituaient pas à proprement parler des négociations, dans la mesure où la décision lui appartenait. Prêts à quitter la réunion, puisque la situation était bloquée, nous avons toutefois continué à échanger pendant plus de deux heures en critiquant la question proposée d'un point de vue scientifique et pédagogique, afin d'essayer d'augmenter la part de l'histoire grecque. Il nous a semblé avoir été entendu, mais il faudra attendre février au plus tôt pour connaître l'intitulé choisi par Yves Poncelet et le chapeau de la question.

L'histoire ancienne disparaît cette année de l'agrégation externe de géographie, mais la question d'histoire romaine a été adoptée par l'agrégation interne d'histoire, ce qui est une bonne nouvelle, pour les sessions 2017 et 2018.

Concernant maintenant le CAPES, Vincent Duclert, président du Jury, estime avoir beaucoup fait pour le maintien de questions disciplinaires au concours et le retour au parallélisme des questions entre les deux concours. Les présidents des quatre associations d'historiens de l'enseignement supérieur le rencontreront le 28 janvier prochain et comptent reparler avec lui du retour aux quatre périodes au CAPES. Une journée d'étude consacrée par la SoPHAU à cette nouvelle question devrait être organisée le **17 juin** prochain par Michèle Coltelloni Trannoy, que je remercie au nom de nous tous d'avoir accepté cette tâche. L'AG se tiendra le **16 juin** en fin d'après-midi.

Les présidents des quatre Sociétés d'historiens se sont réunis plusieurs fois cette année pour évoquer divers points, comme le rapport de l'IGAEN sur le recrutement et le statut des enseignants-chercheurs, la réforme du doctorat, ou le décret créant le troisième concours d'agrégation (ces textes sont en ligne sur le site internet de la SoPHAU). Nous avons fait plusieurs démarches auprès du Ministère. La première, à la suite d'une lettre adressée à la SHMESP par deux pensionnaires de la Fondation Thiers, pour demander une plus grande souplesse dans les détachements de l'enseignement secondaire et une vraie réflexion du Ministère sur le devenir des docteurs en histoire, réflexion à laquelle nos quatre sociétés souhaitent se voir associées. Nous avons exprimé notre désaccord concernant la troisième voie pour l'agrégation, qui fait craindre la constitution d'un vivier pour le recrutement de PRAG, indiquant que cela nous semblait une mauvaise réponse à une vraie question : le trop faible nombre de postes de MC mis aux concours. Nous avons demandé fermement que l'histoire ne soit pas concernée par cette troisième voie. Yves Poncelet m'a assuré, le 2 décembre, que cela n'était pas envisagé pour le moment. Enfin, concernant le décret du 27 mai 2016 sur la réforme du doctorat, nous avons déploré l'absence de concertation concernant la suppression des mentions ou le renforcement du pouvoir des écoles doctorales au détriment du directeur de thèse ; nous avons exprimé des réserves sur plusieurs points : l'absence de définition de la « validation de l'expérience professionnelle » que l'on pourra présenter pour l'obtention du doctorat ; l'ouverture de la co-direction de thèse à des personnalités du monde socio-économique, sans que les choses soient davantage précisées. Nous avons aussi exprimé, le 1^{er} juillet, notre vive défiance concernant le suivi de carrière. Depuis, la section 21 du CNU s'est élevée à l'unanimité contre le texte qui avait été voté par la CP-CNU le 9 juin dernier.

L'activité de la SoPHAU au sein du Réseau **Antiquité-Avenir**, dont nous sommes les seuls membres de droit avec l'APLAES, a été particulièrement constructive. Le réseau, dont le but est de fédérer les associations de défense et de promotion des études sur l'Antiquité, compte désormais 29 membres. Il met en place un site, une page Facebook et un compte twitter. Il est présidé par Jacques Bouineau, Professeur d'histoire du droit, Antonio Gonzales étant secrétaire-adjoint tandis que Jean-Christophe Couvenhes et Maria Teresa Schettino sont respectivement secrétaire et secrétaire adjointe des États Généraux de l'Antiquité. L'organisation d'une table-ronde Antiquité-Avenir & APHG au festival de Fontainebleau est en cours. La seconde édition des États Généraux de l'Antiquité est prévue le 24 février 2018 (ou le 3 mars 2018). Une table-ronde du réseau AA s'est tenue aux **Rendez-vous de l'histoire** de Blois, en octobre dernier, sur le thème *Autour de la Méditerranée, comment écrire une Antiquité partagée ?* Elle était animée par Maurice Sartre, avec la participation notamment de Cécile Michel.

La SoPHAU et la SHMESP ont, quant à elles, consacré leurs 'cartes blanches' aux *Rendez-vous de l'histoire* à l'enseignement secondaire et supérieur de l'histoire ancienne et de l'histoire médiévale. Les échanges avec les IPR, nombreux dans la salle, ont été intenses et ont permis de prendre contact avec des membres du Conseil Supérieur des Programmes. La SoPHAU a participé à d'autres

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

cartes blanches, notamment à celles du Comité français des sciences historiques, consacrée à *L'historien et la nation*, lors de laquelle est intervenu B. Legras.

La SoPHAU a collaboré activement, cette année encore, avec l'APHG. Hubert Tison et Christine Guimonnet sont intervenus lors du Cinquantenaire, pour rappeler nos liens et nos objectifs communs, le retour des quatre périodes au CAPES et la défense du disciplinaire dans tous les programmes des concours et du secondaire. Les prochaines journées de l'APHG, qui se tiendront à Nancy en 2018, devraient être organisées avec la SoPHAU et faire la part belle à l'histoire ancienne. Je remercie Laetitia Graslin et François Kirbilher de s'être chargés de ce dossier. Le congrès du Cinquantenaire, qui s'est tenu les 17 et 18 juin derniers en Sorbonne, a été un moment important de cette année. Véronique Gazeau, de la SHMESP, et Marie-Rose Guelfucci, de l'APLAES, l'ont honoré de leur présence. Le Bureau l'avait organisé avec le souci d'un équilibre entre la présentation d'une histoire associative, dont nous sommes légitimement fiers et tributaires, et l'évocation d'un présent qui n'est pas sans défis. Des collègues en activité et émérites, des ATER et de jeunes docteurs ont participé à ces journées conviviales, ce qui paraît de bon augure pour l'avenir. Je remercie vivement, en notre nom à tous, Bernard Legras, qui nous a accueillis en Sorbonne et Antonio Gonzales, qui a proposé d'accueillir les communications dans les **Dialogues d'Histoire Ancienne**. Nous espérons remettre la publication aux membres de la SoPHAU lors de la journée de juin.

La plaquette comprendra des communications et des témoignages sur la genèse et l'histoire de notre Société, fondée dans un contexte déjà difficile pour l'histoire ancienne. Il y aura aussi des bilans historiographiques sur divers points d'histoire du Proche-Orient, du monde grec et du monde romain, et les témoignages de Giovanni Brizzi et de Katelijn Vandorpe sur l'histoire ancienne en France. La dernière partie de ce petit volume donne un état des lieux et des forces de l'histoire ancienne en France : un des enseignements de l'enquête menée par Edith Parmentier sur les postes d'enseignants-chercheurs est la diminution significative, sans doute imputable au moins en partie à la LRU, du nombre de chaires d'histoire ancienne. La plus grande vigilance s'impose évidemment à nous sur ce point. Le Bureau de la SoPHAU est disposé à intervenir auprès des tutelles universitaires dès lors qu'il est averti par ses membres de menaces pesant sur un poste.

Un autre enseignement du Cinquantenaire concerne le **devenir des docteurs en histoire ancienne**. L'enquête menée auprès d'eux par William Pillot et Sarah Rey met en lumière les difficultés croissantes rencontrées par les enseignants du secondaire pour être détachés sur des postes d'ATER, et, au sein des collèges et des lycées, la tendance de nombreux chefs d'établissement à dresser des obstacles devant les doctorants et docteurs désireux de faire de la recherche. Ces jeunes, enseignants ou non, sur lesquels repose pour une bonne part l'avenir de notre discipline, demandent une forme de reconnaissance et son soutien à la SoPHAU. Depuis juin dernier, le Bureau a entrepris une réflexion sur ce point.

Le congrès du Cinquantenaire de la SoPHAU a donc permis de dresser un bilan d'étape et d'esquisser un certain nombre de pistes pour l'avenir de notre Société. Il a montré aussi que les buts définis en 1966 n'avaient rien perdu de leur actualité : créer des liens entre les professeurs d'histoire ancienne des universités françaises, favoriser le développement des études d'histoire ancienne et encourager la recherche dans ce domaine sur le plan national et international. Nos démarches propres, l'activité du réseau Antiquité-Avenir et la collaboration avec les associations amies nous donnent des moyens d'action au service de la promotion de notre discipline.

J'en terminerai en exprimant ma gratitude aux collègues du Bureau pour leur engagement au service de la SoPHAU pendant l'année 2016. Je vous remercie tous de la confiance que vous nous avez accordée cette année.

Le rapport de la présidente est ensuite soumis au vote de l'assemblée.

Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Contre : 0 ; Pour : à l'unanimité.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier

Claire Barat, trésorière de la SoPHAU, présente le rapport financier pour l'année 2016.

Somme disponible : 13 624 €

- CCP : 5 072 €
- Livret A : 8 372 €
- Liquidités : 178 €

Recettes en augmentation de 14% : 9856€ en 2016 (8604€ en 2015)

grâce à des cotisations en augmentation de 21% : 8941€ en 2016 (7354€ en 2015). Au 1^{er} décembre 2016, 268 membres de la SOPHAU sont à jour de leur cotisation.

- Pertes limitées (- 594€), malgré une année de grosses dépenses :
 - la célébration du Cinquantenaire de la SoPHAU = 4666€
 - le geste de la SoPHAU à l'occasion des obsèques de Pierre Sineux = 774€

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

- les cotisations versées par la SoPHAU aux associations « Antiquité Avenir » (AA) et « Amis de la Bibliothèque Gernet-Glotz » (ABGG) = 140€

- Gestion vertueuse :
Diminution de 55% des frais de participation aux *Rendez-vous de l'Histoire* de Blois = : 397€ en 2016 (893€ en 2015)

Diminution des frais liés aux réunions du bureau (~ tous les 2 mois) : seuls les frais de déplacement des membres du bureau leur sont remboursés (repas à leur charge)

Innovation en 2016 : 3 types de cotisations

- cotisation statutaire simple : 30€ (non titulaires = 20€)
- cotisation de soutien : 50€
- cotisation de bienfaiteur : 100 € et plus

La SoPHAU remercie ses 268 membres (voir la liste à la fin de ce compte-rendu) et plus particulièrement les collègues « évergètes » suivants pour leur soutien :

Laura Battini, François Bérard, Marie-Christine Budichovsky, Bernadette Cabouret-Laurieux, Mireille Corbier, Jean-Christian Dumont, Roland Etienne, Serge Feneuille, Pierre-Olivier Hochard, Geneviève Hoffmann, Valérie Huet, Jean-Luc Lamboley, Olivier Picard, Philippe Rodriguez.

Le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée.

Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Contre : 0 ; Pour : à l'unanimité.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité. Quitus est donc donné à la trésorière pour sa gestion.

2^{bis} - Reconnaissance de la SoPHAU comme association d'utilité publique

Le bureau présente le projet de demande de reconnaissance de la SoPHAU comme association d'utilité publique (ARUP).

Une association loi 1901 déclarée peut être reconnue d'utilité publique, par décret en Conseil d'État. Cette reconnaissance permet à l'association d'accéder à certains avantages : une association reconnue d'utilité publique peut recevoir, en plus des dons manuels, des donations et des legs ; au-delà, la reconnaissance d'utilité publique est perçue par le monde associatif comme un label conférant à l'association une légitimité particulière dans son domaine d'action. L'association s'engage, en contrepartie, à accepter toutes les contraintes et tous les contrôles imposés par l'administration.

La SoPHAU remplit les conditions nécessaires : le but de l'association doit être d'intérêt général et strictement distinct des intérêts particuliers de ses membres. Les activités de l'association doivent, par exemple, couvrir le domaine philanthropique (ou) social (ou) éducatif (ou) scientifique (ou) culturel, etc. Les activités de l'association doivent dépasser le cadre local. Le nombre de membres doit être important (minimum fixé à titre indicatif à 200). Les statuts de l'association doivent apporter des garanties quant à la cohérence des buts et des moyens de l'association, l'existence de règles permettant un fonctionnement démocratique et une gestion financière désintéressée. Une solidité financière tangible est exigée.

PROCÉDURE : La demande, accompagnée d'un dossier constitué des pièces obligatoires, doit être adressée au Ministère de l'intérieur. Parmi les pièces à fournir, un extrait de la délibération de l'assemblée générale autorisant la demande de reconnaissance d'utilité publique, avec indication du nombre des membres présents, et les comptes des trois derniers exercices. Si la demande est recevable, le ministère de l'intérieur recueille l'avis du ou des ministères concerné(s) par l'activité de l'association ; puis, si ces avis sont favorables, l'avis du Conseil d'État. Après que le Conseil d'État aura été entendu, un décret portant reconnaissance d'utilité publique peut être pris. Il fait l'objet d'une publication au Journal officiel.

La motion suivante est soumise au vote de l'assemblée générale :

L'assemblée générale de la SoPHAU, réunie à Paris le 3 décembre 2017, mandate le bureau de la Société pour entreprendre les démarches en vue de la reconnaissance de la SoPHAU comme association reconnue d'utilité publique.

Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Contre : 0 ; Pour : à l'unanimité.

La demande de reconnaissance d'utilité publique de la SoPHAU est approuvée à l'unanimité.

4 - Remise du Prix de la SoPHAU

L'experte étrangère sollicitée cette année est **Ulrike Roth, Senior Lecturer d'histoire ancienne à l'université d'Edimbourg**. Après le rappel de quelques points du règlement du Prix SoPHAU, Laurianne Sève donne la liste des candidats pour l'année 2016 :

ALLARD Jean-Noël

- *La Cité du rire. La dérision et le politique à Athènes à l'époque classique* (03.10.2015, Paris 1 - P. Schmitt-Pantel)

BARTZOKA Alexandra

- *Le tribunal de l'Héliée : Justice et politique dans l'Athènes du VI^e au IV^e siècle av. J.-C.* (20.06.2014, Paris Ouest Nanterre - M-F. Boussac)

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

- BODIN Ariane
- *Les manifestations sociales de l'être-chrétien en Italie et en Afrique romaine (début du IV^e siècle – fin du VI^e siècle)* (24.11.2014, Paris Ouest Nanterre - H. Inglebert)
- BRISSAUD Ludivine
- *Le franchissement du fleuve à Vienne (Isère)* (17.05.2014, Paris 1 - F. Dumasy)
- BRUYN (de) Gabriel
- « *Imago principum, imago deorum* ». *Recherches sur les statues impériales et divines dans les cités d'Afrique (Ier-Ve s. ap. J.-C.)* (06.12.2014, Caen - P. Sineux & S. Benoist)
- CHEMSSEDDOHA Anne-Zahra
- *Les modes funéraires de l'âge du fer en Macédoine : étude d'histoires régionales* (27.11.2015, Toulouse - J.-M. Luce)
- CORMIER Anselme
- *Les lits ornés d'ivoire de Cumès. Art et mémoire dans les funéraires aristocratiques romaines (Ier s. av – Ier s. ap.)* (25.06.2015, Paris Paris Ouest Nanterre – A. Rouveret)
- DAVOINE Charles
- *Recherches sur les ruines dans le monde romain. Gestion et perception des bâtiments détruits dans la cité romaine (Ier av. – IV^e ap. J.-C.)* (3.12.2015, Paris 8 - C. Saliou)
- ENGERBEAUD Mathieu
- *Rome devant la défaite à l'époque républicaine (763-264 av. J.-C.)* (07.12.2015, Poitiers - N. Tran & S. Pittia)
- GALOPPIN Thomas
- *Animaux et pouvoir rituel dans les pratiques magiques du monde romain* (21.11.2015, EPHE - N. Belayche)
- GARNIER Lorraine
- *Recherche sur les façades dans l'architecture domestique de l'Italie romaine (II^e s. av. – II^e s. ap. J.C.)* (12.12.2015, Aix-Marseille - X. Lafon)
- GONZALÈS Hernan
- *Les inscriptions latines de la Régence de Tunis à travers le témoignage de F. Ximenez* (29.04.2015, Bordeaux - J. France)
- LABADIE Mathieu
- *Xénophon et la divination* (10.11.2014, Caen-Montréal - P. Sineux & P. Bonnechère)
- LABRUDE Angélique
- *Dynamiques funéraires et affirmations identitaires en Crète à l'est du Lassithi (XIV^e – Ve siècles av. J.-C.)* (29.11.2014, Strasbourg/Gênes - A. Jacquemin/N. Cucuzza)
- LAJEUNESSE Maud
- *Représentations, fonctions et statuts des parents dans les lois des cités grecques aux époques archaïque et classique. Analyse des documents épigraphiques* (28.11.2014, Bordeaux & Québec - P. Brun & G. Thériault)
- LE BARS-TOSI Florence
- *Les Français et l'archéologie au royaume de Naples pendant le Decennio française (1806-1815) : l'exemple des découvertes de céramique antique* (25.10.2014, Paris Ouest Nanterre - A. Rouveret)
- LEBDIRI Davilla
- *La religion dans le roman grec ancien* (07.11.2015, Paris 1, P. Schmitt-Pantel)
- LESIEUR Bénédicte
- *La tentative de mise au pas des moines par les autorités civiles et religieuses entre 451 et 638 : Jérusalem, désert de Judée, Gaza* (13.12.2014, Paris 1 - M. Kaplan & V. Déroche)
- MARI Francesco
- *Politesse et savoir-vivre en Grèce ancienne* (26.09.2015, Strasbourg & Gênes, D. Lenfant & F. Gazzano)
- RONIN Marguerite
- *La gestion commune de l'eau dans le droit romain. L'exemple de l'Afrique romaine et de l'Hispanie (Iers av. – Ve s. ap. J.C.)* (21.11.2014, Nantes & Laval - F. Hurlet & E. Hermon)
- ROUX Marie
- *Le devenir de l'administration civile en Gaule et en Hispanie de 284 à 536 ap. J.-C.: transformation des institutions romaines, mises en place des royaumes romano-barbares et mutations des élites* (29.11.2014, Paris Ouest Nanterre - H. Inglebert)
- SAXCÉ (de) Ariane
- *Commerce, transferts, réseaux. Des échanges maritimes en mer Érythrée entre le III^e s. av. n.è. et le VII^e s. de n.è.* (21.02.2015, Paris IV - O. Bopearachchi)

La présidente du jury, Ulrike Roth, décerne le Prix SoPHAU 2016 à la thèse

Rome devant la défaite à l'époque républicaine (753-264 avant J.C.)
soutenue par **Mathieu ENGERBEAUD** à l'université de Poitiers le 7 décembre 2015
Directeurs : Nicolas Tran (Poitiers) & Sylvie Pittia (Paris I)

Mesdames et Messieurs les membres du jury, chers collègues,
C'est à moi que revient aujourd'hui l'honneur de proclamer le vainqueur du prix de la SoPHAU 2016, prestigieuse récompense accordée à une thèse d'histoire ancienne d'une qualité exceptionnelle, et je vous remercie de m'avoir confié cette mission. Le Prix 2016 a été remporté par un ouvrage qui constitue une contribution importante à ce champ de recherche, contribution marquée par un contrôle parfait de la matière. Il s'agit de la thèse de Monsieur Mathieu Engerbeaud, intitulée Rome devant la défaite à l'époque républicaine – 753 à 264 av. J.-C..
Dans ce livre, Mathieu Engerbeaud propose une analyse de la perception du phénomène de la défaite à Rome tel qu'il apparaît dans les œuvres des historiens romains, avec l'objectif de mieux comprendre le rôle des défaites dans la représentation qu'avaient les Romains de la mission de domination universelle incombant, selon eux, à leur cité. Dans son travail, Mathieu Engerbeaud a établi un corpus complet des défaites que les Romains avaient subies depuis la période royale jusqu'aux guerres puniques, corpus soumis à une analyse de 900 pages, rigoureuse et persuasive. Pour ma part, je vois cinq raisons principales qui justifient le choix de la thèse de M. Engerbeaud pour le Prix SoPHAU 2016.
La première est que l'auteur aborde une question originale.
La thèse envisage en effet la manière et les raisons pour lesquelles la défaite s'inscrit dans l'imaginaire des Romains – dans la série des défaites subies par eux jusqu'à la première guerre punique. Et cela, alors que le thème de la victoire est omniprésent dans nos sources – mais pas uniquement dans nos sources : ce thème de la victoire est également omniprésent dans les travaux modernes.

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

En réaction à cette tendance dominante, la thèse de démontre indiscutablement que les sources antiques accordaient une attention marquée aux épisodes durant lesquels Rome avait subi des revers. Elle démontre également que ces sources ne prenaient pas seulement en considération la dimension militaire mais que, parfois, elles reflétaient aussi les réactions des contemporains.

Mais l'auteur démontre aussi que la réécriture des échecs de la conquête romaine suit un processus complexe, car il ne s'agit pas simplement pour les historiens romains de transformer les défaites en victoires. Les Romains n'ont en effet jamais dissimulé les défaites survenues dans leur histoire. Au contraire, la sélection et la mise en scène des défaites romaines correspond à divers critères propres à chaque auteur romain – surtout pour la période augustéenne.

Ainsi, par exemple, comme le démontre M. Engerbeaud, Tite-Live prend en compte les défaites pour trois raisons :

- pour expliquer l'origine ou les causes d'un autre fait;
- pour donner un motif à la discorde civique;
- pour mettre en scène une intrigue.

Par cette analyse, M. Engerbeaud a contribué aussi bien à mettre en lumière l'originalité des divers historiens romains que la compréhension même de l'histoire de Rome.

La seconde raison est un traitement rigoureux des sources.

Dans son travail, M. Engerbeaud s'est montré capable d'une utilisation très prudente des sources – soit latines, soit grecques, offrant ses propres traductions des textes – avec une attention poussée aux données lexicographiques et historiques. Ce travail est mené avec beaucoup d'acribie, ce qui fait que les conclusions que M. Engerbeaud tire de l'examen méticuleux et de la comparaison des textes sont pleinement convaincantes.

Et bien que les sources littéraires soient au centre de sa thèse, l'auteur utilise aussi des sources épigraphiques, numismatiques et archéologiques. Je n'en prends qu'un exemple : dans sa discussion de la relation entre les dépôts d'armes italiennes et les *spolia opima* romains, M. Engerbeaud prend en compte la tombe François de Vulci. Il offre une discussion très riche de l'iconographie de cette tombe, accompagnée par un dessin de la décoration de l'entrée de sa Chambre V, réalisé par ses soins.

Il se montre ainsi capable d'analyser tous les types de sources pour construire son argumentation, qualité très remarquable chez un jeune chercheur.

La troisième raison est constituée par la clarté de l'argumentation et la solidité de la discussion.

M. Engerbeaud a voulu asseoir sa réflexion sur un vaste corpus. Il a produit un catalogue compréhensif des défaites romaines – avec des annexes de 300 pages, résultat d'un effort remarquable dans la production des cartes et des illustrations, élaborées ou ré-élaborées par l'auteur lui-même: il nous offre un grand nombre de tableaux et de diagrammes, de belles reproductions, mais aussi des photographies personnelles bien choisies pour enrichir certains développements. M. Engerbeaud possède à l'évidence les compétences techniques nécessaires à la production cartographique, qualité précieuse pour un historien.

Ses notes sont toujours pertinentes avec l'argumentation et, pour utiliser une expression anglaise, 'user-friendly'. Le lecteur peut toujours suivre sans difficulté les renvois aux sources et aux discussions modernes. D'où un résultat dont la qualité est égale à l'originalité.

La quatrième raison est la présence d'une riche bibliographie dans les diverses langues scientifiques.

La thèse s'appuie sur de nombreuses citations d'auteurs modernes. L'auteur connaît bien les discussions récentes qui traitent de l'histoire romaine, de la période royale jusqu'aux guerres puniques. Mais il connaît aussi les travaux modernes concernant la période augustéenne. De plus, M. Engerbeaud recourt à des productions contemporaines concernant d'autres périodes de l'histoire, et même relevant d'autres sciences humaines et sociales, par exemple, l'anthropologie et l'ethnographie, qu'il fait intervenir dans ses analyses avec pertinence et rigueur.

Quant aux discussions en langues étrangères, l'auteur a fait la preuve de sa capacité à les maîtriser. Nous connaissons tous la difficulté à comprendre les nuances d'expression dans des langues qui ne sont pas notre langue maternelle. Mais la République des Lettres ne peut exister si nous ne tentons pas de nous immerger dans le vaste et périlleux univers des langues étrangères, ce qu'a su faire M. Engerbeaud. Le résultat de cette compétence est une très riche bibliographie sur son sujet.

J'en viens à la cinquième et dernière raison que je souhaitais mentionner: une présentation impeccable.

Malgré la longueur de la thèse, le texte n'est jamais difficile à lire. L'auteur facilite la circulation du lecteur dans les trois volumes par de nombreux renvois internes. En outre, l'ouvrage a une structure très claire et bien présentée, et le texte se signale par la fluidité de l'exposé. M. Engerbeaud utilise un mode d'expression clair et direct. Et l'ensemble est soigné dans sa présentation : il faut vraiment souligner le grand soin apporté à la réalisation de ce volumineux mémoire, aussi bien pour l'analyse et la synthèse que pour les annexes.

Pour conclure, je dirai que Rome devant la défaite est un travail doctoral quasiment sans défauts. C'est un ouvrage courageux, plein d'idées, et remarquablement réalisé. À l'auteur, en notre nom à tous, j'exprime donc mes chaleureuses félicitations!

Le lauréat du Prix, Mathieu Engerbeaud, adresse des remerciements.

Pour bénéficier du versement des 1500€ offerts par la SoPHAU, les lauréats doivent produire un contrat de publication dans les deux ans qui suivent l'obtention du prix. Le Prix 2014 est paru en 2015, ce dont la SoPHAU se félicite¹. Les lauréats des Prix 2012 et 2013, non encore parus, sont informés qu'ils risquent de perdre la subvention de la SoPHAU.

5 – Vie de la SoPHAU

- Le nouvel annuaire 2016

La réalisation de l'annuaire n'aurait pu se faire sans l'aide apportée à la SoPHAU par le laboratoire de l'ISTA (Université de Franche-Comté) et par son informaticien, Florian Litot, que le

¹ Stéphane MARTIN, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nordet de l'Est (IIIe s. a.C. / Ier s. p.C.)*, Bordeaux, Ausonius, 2015.

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

bureau tient à remercier. Nous remercions également l'« Association pour la diffusion de la recherche sur l'antiquité » (ADRA) de Nancy et tout particulièrement Guy Vottéro, qui ont joué un rôle important dans la mise en forme et l'impression de l'annuaire. Grâce à eux, malgré un « bug » informatique qui a perturbé la mise à jour des fiches individuelles sur internet, l'annuaire 2016-2017 a pu être imprimé dans les temps. Il comporte 290 fiches, suivies d'un répertoire des enseignants-chercheurs statutaires par établissement.

Nous rappelons que tous les membres qui sont à jour de leur cotisation 2016 peuvent en obtenir un exemplaire, et que les correspondants SOPHAU sont invités à en prendre pour leurs collègues qui n'ont pu se déplacer. Les annuaires qui n'auront pas été distribués seront stockés à la bibliothèque Gernet-Glotz.

Seuls figurent dans l'annuaire, théoriquement, les membres qui ont payé leur cotisation ; dans la pratique, nous avons conservé pour cette livraison un certain nombre de fiches dont les auteurs étaient en retard de cotisation, mais qui avaient été mises à jour : 73 fiches émanent de collègues non-cotisants. À l'inverse, 46 membres à jour de leur cotisation n'ont pas pensé à remplir leur fiche.

Pour la prochaine livraison, en 2018, il a été décidé que la règle serait appliquée de façon plus stricte (comme c'était d'ailleurs le cas dans le passé) et que seuls figureraient dans l'annuaire les membres à jour de leur cotisation. Après discussion sur ce sujet, la motion suivante est soumise au vote de l'assemblée générale :

La cotisation à la SoPHAU donne droit à l'inscription dans l'annuaire sous ses deux formes, à la réception de l'annuaire-papier et à la publication d'annonces scientifiques. Tout défaut de cotisation de plus de deux ans entraîne la suspension de ces droits, en vertu de l'article 5 des statuts.

Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Contre : 0 ; Pour : à l'unanimité.
La motion est adoptée à l'unanimité.

Les membres de passage à Paris ainsi que les correspondants SoPHAU qui souhaiteraient récupérer des exemplaires de l'annuaire sont invités à se mettre en contact par mail avec Charlotte Lerouge-Cohen (charlotte.lerouge@wanadoo.fr)

- Annonces scientifiques et animation du site internet

La diffusion des annonces scientifiques contribue à la circulation des informations entre les membres de la communauté des antiquisants et au renforcement des liens entre eux. Cette activité de la SoPHAU connaît un développement dont le bureau se félicite, mais qu'il faut désormais détacher du secrétariat, dont les autres tâches sont multiples. La responsabilité de la communication scientifique de la SoPHAU est désormais confiée à Françoise des Boscs (pour la *mailing-list*) et à François Kirbihler (pour le site internet).

Les demandes d'annonce doivent désormais être adressées à
francoise.desboscs@gmail.com
en respectant
- un poids inférieur à **4 Mo** pour les pièces jointes
- un délai d'**une semaine** pour la diffusion

- La SOPHAU aux *Rendez-vous de l'histoire de Blois*

Michèle Coltelloni-Trannoy présente l'activité de la SOPHAU au "Rendez-vous de Blois".

La SoPHAU était présente aux *RVH* le jeudi 6 octobre, dans le cadre d'une "carte blanche" intitulée ***Enseigner l'histoire ancienne, du collège à l'Université***. Cette table-ronde réunissait plusieurs membres du bureau ainsi que Véronique Gazeau, présidente de la SHMESP, Franck Collard, qui représentait l'APHG, et un jeune docteur enseignant en collègue, Franck Wojan. Une table-ronde au thème analogue concernait l'Histoire médiévale et notre présidente, Catherine Grandjean, y participait. Ces deux manifestations traduisaient la convergence des points de vue entre les trois associations représentées et la nécessité d'unir nos forces pour défendre les périodes anciennes de l'Histoire ainsi que la situation des docteurs dans le secondaire, trop souvent dépréciée.

La table-ronde des médiévistes s'est surtout intéressée à expliciter ce qu'est la recherche en Histoire ; notre table-ronde s'est centrée sur l'analyse des manuels de 6^e et de seconde (les seuls à intégrer un programme sur l'Antiquité) ainsi que sur la place de l'Antiquité dans les « EPI » (Enseignements Pédagogiques Interdisciplinaires) mis en place depuis la dernière rentrée scolaire par la réforme du collège.

Le succès a été incontestable : une soixantaine de personnes ont assisté aux deux tables-rondes successives, dont plusieurs IPR, les débats entre le public et les animateurs ainsi qu'entre les

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

auditeurs eux-mêmes ont été très riches. Ce succès nous incite à renouveler l'expérience l'an prochain, en associant davantage les docteurs du secondaire et en observant que le thème des prochains *Rendez-Vous* de Blois est emprunté au grec : "Eurêka !".

La SoPHAU a également été représentée aux *RVH* dans les tables-rondes organisées par Antiquité-Avenir, par le Comité français des sciences historiques (CFSH) et par l'association Mnémosyne :

- Bernard Legras a participé à la table-ronde organisée par le CFSH sur le thème *L'historien et la nation : moyen pédagogique, cadre intellectuel, enjeu politique*. Les autres participants étaient Jean-François Sirinelli, Professeur à l'IEP de Paris, Claude Gauvard, Professeur émérite à l'université Paris 1, Lucien Bély, Professeur à l'université Paris-Sorbonne, Emmanuel Dreyfus, professeur agrégé, modérateur. Cette rencontre avec des collègues historiens et géographes de l'enseignement secondaire a été marquée par l'expression de leur "souffrance au travail" dans des classes et des établissements où la pratique du métier d'enseignant se révèle de plus en plus difficile.

- La table-ronde du réseau Antiquité-Avenir a débattu du thème *Autour de la Méditerranée, comment écrire une Antiquité partagée ?* Elle était animée par Maurice Sartre, avec la participation notamment de Cécile Michel.

- Cecilia D'Ercole (EHESS) a participé à la table-ronde organisée par Mnémosyne² sur le thème *Départ et genre : quand des femmes et des hommes s'en vont*. Elle y a évoqué la place des femmes dans la colonisation grecque d'époque archaïque.

- La SoPHAU et le devenir des docteurs en histoire ancienne

Le colloque du Cinquantenaire avait donné l'occasion d'un premier état des lieux de la situation des jeunes docteurs sans poste à l'université. Le bureau a considéré qu'il entrerait dans sa mission de défendre les intérêts de nos collègues docteurs souhaitant poursuivre une activité de recherche, mais n'ayant pas de poste dans l'enseignement supérieur et la recherche. Laetitia Graslin sera plus particulièrement responsable de cet aspect de nos activités (laetitia.graslin@univ-lorraine.fr).

Deux formes d'action sont d'ores et déjà prévues. La première est très concrète. Lors du cinquantenaire, plusieurs collègues enseignant dans le secondaire ont fait part d'une difficulté récurrente : l'impossibilité d'obtenir auprès de leurs chefs d'établissement des autorisations d'absence pour participer aux colloques et aux réunions de leurs équipes de recherche. Les autorisations d'absence sont systématiquement refusées par des proviseurs soucieux d'éviter des absences répétées. Les présidents des quatre associations d'historiens, lors d'une démarche conjointe, vont donc demander qu'un certain nombre de telles autorisations soit accordé de droit, sans possibilité de refus de la part du chef d'établissement.

D'autre part, pour pouvoir mener une action efficace, il nous a semblé important de mieux connaître la situation des jeunes docteurs sans poste dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il est donc décidé de lancer auprès de ces collègues une des traditionnelles enquêtes de la SoPHAU.

2017

Lancement d'une enquête de la SoPHAU auprès des docteurs en histoire ancienne enseignants du secondaire, post-doctorants ou sans poste

Cette enquête sera destinée, d'une part, à mieux connaître ces jeunes docteurs, post-doctorants, enseignants du secondaire ou docteurs sans poste, plus ou moins bien intégrés aux structures de recherche : nous chercherons à comprendre quelle proportion d'entre eux a l'occasion d'enseigner à l'Université et quelles sont les principales difficultés auxquels ils doivent faire face pour poursuivre leur recherche. L'enquête sera également destinée à faire le bilan de leurs besoins et attentes, afin de voir si la SoPHAU peut utilement se faire le relais de certaines de leurs revendications. Il s'agira enfin de lancer une réflexion sur la valorisation du doctorat dans l'enseignement secondaire, dans la lignée de ce qui a déjà été initié lors des derniers *Rendez-vous de l'histoire* de Blois.

L'exhaustivité de l'enquête risque d'être freinée par la difficulté à joindre ces collègues. L'APHG, qui souhaite s'associer à la SoPHAU dans les actions menées en faveur des docteurs du secondaire, diffusera notre enquête par sa *mailing-list*, mais nous remercions par avance les membres de la SoPHAU de bien vouloir la répercuter eux-mêmes à leurs docteurs et doctorants ainsi qu'aux associations de jeunes chercheurs avec lesquelles ils pourraient être en contact.

² L'association Mnémosyne, qui œuvre pour le développement de l'histoire des femmes et du genre, tient tous les ans depuis 2011 une table-ronde à Blois, où l'Antiquité est toujours représentée à égalité avec les autres périodes.

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

- Développement des relations internationales

Maria Teresa Schettino présente l'action internationale de la SoPHAU pour les années 2017-2018, qui se déclinera de la façon suivante :

- l'application pleine et entière de la convention signée avec la Mommsen-Gesellschaft par la mise en place de toutes les activités communes que cette convention prévoit ;
- la signature de conventions avec les associations et/ou institutions étrangères avec lesquelles la SoPHAU a des relations informelles depuis quelques années (par ex. en Italie et en Espagne) ;
- l'élargissement du réseau des associations sœurs par la prise de contact avec des associations et/ou des institutions de pays européens qui ont une longue tradition dans le domaine de l'Histoire ancienne, mais avec lesquels la SoPHAU n'a eu jusqu'à présent que des relations sporadiques (notamment le Danemark, la Suède, la Norvège, etc.).

Toute proposition concernant l'action internationale est la bienvenue. Tous les collègues ayant des contacts qu'ils souhaitent mettre à la disposition de la SoPHAU peuvent s'adresser à Maria Teresa Schettino (mtschetti@misha.fr).

- Renouvellement partiel du bureau

Trois postes étaient à pourvoir.

Étaient sortants : Catherine Grandjean, François Kirbihler et Maria Teresa Schettino

Se sont déclarés candidats : Catherine Grandjean, François Kirbihler et Maria Teresa Schettino

Nombre de votants (présents ou représentés par procuration) : 65

Résultats :

2 bulletins blancs

Catherine Grandjean : 63 voix

François Kirbihler : 60 voix

Maria Teresa Schettino: 60 voix

Ont été déclarés élus : Catherine Grandjean, François Kirbihler et Maria Teresa Schettino

9 – Nouvelles adhésions

Adhésions sans vote

- Reine-Marie BÉRARD, membre de l'École française de Rome, agrégée d'histoire. Thèse d'archéologie grecque sur *Les nécropoles de Mégara Hyblaea: archéologie et histoire sociale des rituels funéraires dans la Sicile archaïque du VIIIe au Ve siècle av. J.-C.* (dir. F. Prost), soutenue à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne en 2014.
- Arianna ESPOSITO, MC en archéologie grecque, Université de Bourgogne (Dijon). Thèse intitulée *Entre Sybaris et Tarente: archéologie d'une frontière. Identités, mythes et territoires dans le Golfe de Tarente (IXe-Ve siècles avant J.-C.)*, soutenue en 2005 à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne (dir. A. Schnapp).

Candidatures nécessitant un vote de l'assemblée

- Michael GIRARDIN, ATER à l'Université de Lorraine (Metz), agrégé d'histoire. Thèse en cours sur *La représentation de la fiscalité en Judée hellénistique et romaine*, sous la direction de Christian-Georges Schwentzel.
- Benoît LAUDENBACH, papyrologue, agrégé de lettres classiques. Thèse sur le livre XVII de la *Géographie* de Strabon (Paris-Sorbonne, 2012), chargé de cours en Histoire romaine à l'Université de Strasbourg et membre associé de l'UMR 7044 Archimède.
- Marie ROUX, chargée de recherche contractuelle au CNRS (Centre Paul-Albert Février). Thèse sur *Le devenir de l'administration civile en Gaule et en Hispanie de 284 à 536 après J.-C.: transformations des institutions romaines, mises en place des royaumes romano-barbares et mutations des élites* (dir. Hervé Inglebert), soutenue à Paris Ouest-Nanterre en 2014.

Ces candidatures sont soumises au vote :

Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Contre : 0 ; Pour : à l'unanimité.

Les trois candidats sont cooptés à l'unanimité.

10 – Questions diverses

L'évaluation des enseignants-chercheurs ou « suivi de carrière »

En juin dernier, la Commission Permanente du CNU a voté une résolution décidant de mettre fin au moratoire de l'application du suivi de carrière. Face à l'entrée en vigueur de la procédure, la 21^e section s'est réunie en session plénière avant la réunion suivante de la CP-CNU et a adopté la résolution suivante :

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

La 21e section du CNU s'est réunie en assemblée plénière le 22 novembre 2016 pour examiner l'applicabilité du dispositif de suivi de carrière prévu par la circulaire du 11 octobre 2016.

En premier lieu, elle relève la fragilité juridique de ce dispositif, qui est en contradiction avec les termes du décret de 2014 portant sur le statut des enseignants-chercheurs relativement au rôle des conseils académiques.

Elle relève aussi le caractère pernicieux de la synchronie de l'évaluation des établissements et de celle des enseignants-chercheurs.

Elle constate enfin que ses finalités n'ont toujours pas été clairement précisées.

La 21e section ne siégera pas pour le suivi de carrière tant que des garanties sur la carrière des enseignants-chercheurs n'auront pas été apportées. Elle demande en particulier :

- une clarification des objectifs du dispositif. La section refuse qu'il soit utilisé à des fins de modulation à la hausse des services d'enseignement.
- la plus large prise en compte des préconisations du CNU transmises aux établissements pour servir à l'amélioration de la carrière des enseignants-chercheurs
- une augmentation significative du nombre de CRCT et de promotions affectés à la section. La section rappelle qu'elle n'a eu en 2016 que 4 CRCT à attribuer aux plus des 800 EC qui la composent.
- des moyens supplémentaires attribués à la section et à son bureau, adaptés à la surcharge de travail occasionnée par ce dispositif.

Tant que ces garanties n'auront pas été apportées, la section 21 estime que le dispositif proposé constitue une dépense d'argent public inutile et ne le mettra pas en œuvre.

58 membres de la 21^e section étaient présents, dont 34 ayant voix délibérative.

La résolution a été adoptée à l'unanimité (33 votes favorables, 1 vote blanc).

La discussion met en évidence les divers problèmes posés par le « suivi de carrière ». Les inquiétudes de l'assemblée se concentrent sur l'éventualité de modulations de service imposées à des enseignants-chercheurs à la suite de leur évaluation. Sylvie Crogiez-Pétrequin, présidente de la 21^e section, rappelle que le dispositif de « suivi de carrière » est réglementaire depuis 2014. La CP-CNU et son bureau continuent de travailler pour obtenir que sa mise en place se fasse dans les meilleures conditions possibles pour les enseignants-chercheurs. Les différentes sections du CNU, dont la 21^e, suivent le dossier de près et tiendront la SoPHAU au courant.

La séance est levée à 12h35.

Le bureau répartit les responsabilités entre ses membres :

- Présidente : Catherine Grandjean
- Secrétaire : Edith Parmentier
- Trésorière : Claire Barat
- Communication : Françoise des Boscs (*mailing-list*) & François Kirbihler (site internet)
- Annuaire et correspondants régionaux : Charlotte Lerouge-Cohen
- Docteurs en histoire ancienne sans poste à l'Université : Laetitia Graslin-Thomé
- Relations avec l'enseignement secondaire : Michèle Coltelloni-Trannoy, vice-présidente
- Relations internationales et réseau Antiquité-Avenir : Maria Teresa Schettino, vice-présidente
- Prix de la SoPHAU : Laurianne Sève, vice-présidente

Prochains rendez-vous de la SoPHAU

Colloque de la SoPHAU le 17 juin 2017 à Paris
Amphithéâtre de la Maison de la Recherche, rue Serpente
Prochaine assemblée générale le 16 juin 2017
Amphithéâtre Michelet, en Sorbonne

La secrétaire,
Edith Parmentier
<http://sophau.univ-fcomte.fr/>

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

LISTE DES MEMBRES DE LA SOPHAU

(à jour de leur cotisation lors de l'assemblée générale du 3 décembre 2016)

1. ABADIE-REYNAL Catherine
2. ACHET-HAUSHALTER Marie
3. ALLELY Annie
4. AMIRI Bassir
5. ANDREAU Jean
6. ANTHONIOZ Stéphanie
7. ASSENAT Martine
8. ARMANI Sabine
9. AUBERGER Janick
10. AUBRIET Damien
11. AUGIER Marie
12. AURIGNY Héléne
13. AVRAM Alexandre
14. BALANDIER Claire
15. BARAT Claire
16. BARDET Serge
17. BARRANDON Nathalie
18. BARTZOKA Alexandra
19. BASLEZ Marie-Françoise
20. BATTINI Laura
21. BAUDRY Robinson
22. BAURAIN Laurence
23. BECKER Audrey
24. BELAYCHE Nicole
25. BENOIST Stéphane
26. BERARD François
27. BERAUD Marianne
28. BERENGER Agnès
29. BERNARD Gwladys
30. BERRENDONNER Clara
31. BERTHELET Yann
32. BERTHELOT Katell
33. BERTRAND Jean-Marie
34. BIEVRE-PERRIN Fabien
35. BLAINEAU Alexandre
36. BLAUDEAU Philippe
37. BLONCE Caroline
38. BOELDIEU Jeanine
39. BOEHRINGER Sandra
40. BONSANGUE Maria Luisa
41. BOUCHET Christian
42. BOUFFIER Sophie
43. BOUZID ADLER Fabrice
44. BRANSBOURG Gilles
45. BRASSOUS Laurent
46. BRELAZ Cédric
47. BRIAND-PONSART Claude
48. BRIQUEL-CHATONNET Françoise
49. BRU Hadrien
50. BRUN Patrice
51. BUDISCHOVSKY Marie-Christine
52. CABOURET LAURIOUX Bernadette
53. CAPDETREY Laurent
54. CARRARA Aurélie
55. CARREZ MARATRAY Jean-Yves
56. CASTELLI Thibaut
57. CASTORIO Jean-Noël
58. CHANDEZON Christophe
59. CHANKOWSKI Andrzej
60. CHANKOWSKI Véronique
61. CHARPIN Dominique
62. CHAUVOT Alain
63. CHILLET Clément
64. CHOQUER Gérard
65. CHRISTIEN Jacqueline
66. CLAUDON-FAUCHON Claire
67. COGITORE Isabelle
68. COLTELLONI-TRANNOY Michèle
69. CORBIER Mireille
70. COSME Pierre
71. COSTANZI Michela
72. COUDRY Marianne
73. COURRIER Cyril
74. COUVENHES Jean-Christophe
75. CROGIEZ-PÉTREQUIN Sylvie
76. CUCHE Vincent
77. DAN Anca
78. DANA Madalina
79. DALAISON Julie
80. DAMET Aurélie
81. DELAHAYE Adrien
82. DELAVAUUX ROUX Marie-Hélène
83. DAVID Jean-Michel
84. DAUSSE Marie-Pierre
85. DELRIEUX Fabrice
86. DEMAILLE Julien
87. DEMOUGIN Ségolène
88. DENIAUX Elisabeth
89. D'ERCOLE Maria Cecilia
90. DESANGES Jehan
91. DES BOSCS Françoise
92. DESTEPHEN Sylvain
93. DUCHENE Hervé
94. DUMONT Jean
95. DUVRAT Frédérique
96. ELAYI Josette
97. ELLINGER Pierre
98. ENGERBEAUD Mathieu
99. ERNST Paul
100. ETIENNE Roland
101. FAURE Patrice
102. FENEUILLE Serge
103. FERRIÈS Marie-Claire
104. FEYEL Christophe
105. FIRON Fanny
106. FORGEAU Annie
107. FRIJA Gabrielle
108. FRÖHLICH Pierre
109. GAGEY Anne
110. GAIGNEROT Florence
111. GAILLARD-SEUX Patricia
112. GANGLOFF Anne
113. GENIS Nicolas
114. GHERCHANOC Florence
115. GIRARDIN Michaël
116. GONDIKA Daphné
117. GONZALES Antonio
118. GONZALEZ VILLAESCUSA Ricardo
119. GRAND-CLEMENT Adeline
120. GRANDJEAN Catherine
121. GRASLIN-THOME Laetitia
122. GROSLAMBERT Agnès
123. GUEDON Stéphanie
124. GUERBER Eric
125. GUICHARD Laurent
126. GUIEU-COPPOLANI Ariane
127. GUILHEMBET Jean-Pierre
128. GUIMONNET Christine
129. GUTSFELD Andreas
130. HASENOHR Claire
131. HELLER Anna
132. HENRY Olivier
133. HOCHARD Pierre-Olivier
134. HOET VAN CAUWENBERGHE Christine
135. HOFFMANN Geneviève
136. HOSTEIN Anthony
137. HUET Valérie
138. HUGONNOT Christophe
139. HUGOT Laurent
140. HUMM Michel
141. HUNTZINGER Hervé
142. HURLET Frédéric
143. HUSQUIN Caroline
144. INGLEBERT Hervé
145. ITGENSHORST Tanja
146. JACMIN (STANISLAWSKI BIRENCWAJG) Claire
147. JACQUEMIN Anne
148. JANNIARD Sylvain
149. JONCHERAY Claire
150. JOST Madeleine
151. KARILA-COHEN Karine
152. KIRBIHLER François
153. KNOEPFLER Denis
154. KOSSMANN Perrine
155. KOWALSKI Jean-Marie
156. KYRIAKIDIS Nicolas
157. LABARRE Guy

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

158. LACAM Jean-Claude
159. LACAMBRE Denis
160. LAFON Xavier
161. LAFORGE-CHARLES Marie-Odile
162. LALANNE Sophie
163. LAMBOLLEY Jean-Luc
164. LAMOINE Laurent
165. LARGUINAT-TURBATTE Gabrièle
166. LAUBRY Nicolas
167. LEFEBVRE Sabine
168. LEFEVRE-NOVARO Daniela
169. LEGRAS Bernard
170. LENFANT Dominique
171. LEROUGE-COHEN Charlotte
172. LE ROUX Patrick
173. LEVY Edmond
174. LIESENFELT Anne-Marie
175. LION Brigitte
176. MACKOWIAK Karine
177. MARCELLESI Marie-Christine
178. MARCOS Susana
179. MARTIN Jean-Pierre
180. MARTIN Stéphane
181. MASSA Francesco
182. MATHIEU Nicolas
183. MATOIAN Valérie
184. MEHL Véronique
185. MERCURI Laurence
186. MICHEL Cécile
187. MILANEZI Silvia
188. MIROUX Georges
189. MOLIN Michel
190. MONFRIN Françoise
191. MONTLAHUC Pascal
192. MORABITO Stéphane
193. MOREAU Dominic
194. MOREAU Tiphaine
195. MOSSONG Isabelle
196. MULLER Yannick
197. NANTET Emmanuel
198. NICOLAS Charles
199. OLIVIER Julien
200. PARMENTIER Edith
201. PATRIER Julie
202. PAYEN Pascal
203. PELLETIER-MICHAUD Lydia
204. PERE NOGUES Sandra
205. PERGOLA Philippe
206. PERRIN Eric
207. PERRIN Michel-Yves
208. PICARD Olivier
209. PICHON Blaise
210. PILLOT William
211. PITTIA Sylvie
212. PODVIN Jean-Louis
213. POLLINI Airton
214. PRETEUX Franck
215. PROVOST Michel
216. PUECH Vincent
217. QUANTIN François
218. QUENEAU Nathalie
219. QUEYREL Anne
220. QUILLIEN Louise
221. REBUFFAT François
222. REGERAT Philippe
223. RENDU LOISEL Anne-Caroline
224. REY Sarah
225. RICHARD Jean-Claude
226. RICHER Nicolas
227. ROBU Adrian
228. RODRIGUEZ Philippe
229. ROELENIS FLOUNEAU Hélène
230. ROMAN Yves
231. ROSSI Lucia
232. ROUAULT Olivier
233. SALAMITO Jean-Marie
234. SAMAMA Evelyne
235. SANCHEZ Corinne
236. SARRAZANAS Clément
237. SARTRE Maurice
238. SCHETTINO Maria Teresa
239. SCHMITT-PANTEL Pauline
240. SCHWENTZEL Christian
241. SCOPELLO Madeleine
242. SEBILLOTTE Violaine
243. SEVE Laurianne
244. SEVE Michel
245. SOLER Mathieu
246. SOTINEL Claire
247. SOUSSIGNAN COMPATANGELO Rita
248. STEIN Christian
249. SUSPENE Arnaud
250. TALLET Gaëlle
251. THELAMON Françoise
252. TISON Hubert
253. TOURRAIX Alexandre
254. TRAINA Giusto
255. TRAN Nicolas
256. TRIPPE Natacha
257. VEBER Martin
258. VEÏSSE Anne-Emmanuelle
259. VENDRIES Christophe
260. VIAL Claude
261. VIGOURT Annie
262. VILLACEQUE Noémie
263. VILLENEUVE François
264. VINCENT Jean-Christophe
265. VIRLOUVET Catherine
266. VOISIN Jean-Louis
267. WOLFF Catherine
268. WYLER Stéphanie